

Modalités d'inscription à l'IÉR pour les stagiaires du CHUM pas encore admis dans les programmes de l'IÉR

Trois options s'offrent aux candidat.e.s ayant reçu une lettre d'acceptation du CHUM mais pas encore inscrit.e.s à l'IÉR. Vous pouvez vous inscrire au stage :

- comme étudiant.e libre de 2^e cycle
<https://admission.umontreal.ca/vous-etes/etudiant-libre/etudes-libres-au-quebec/>)
- à l'intérieur de notre programme de DESS
<https://admission.umontreal.ca/programmes/dess-en-spiritualite-et-sante/>
(30 crédits, soit 12 crédits de stage et 18 crédits de cours = 6 cours)
- à l'intérieur de notre programme de maîtrise en théologie pratique – option spiritualité et santé
<https://admission.umontreal.ca/programmes/maitrise-en-theologie-pratique/>
(45 crédits, soit 12 crédits de stage, 18 crédits de cours = 6 cours, un laboratoire d'intégration (3 crédits) et un essai de 12 crédits)

Dans les trois cas, il faut faire une demande d'admission. Pour information et conseils, vous pouvez vous adresser au responsable des cycles supérieurs et/ou à notre technicienne en gestion des dossiers étudiants (TGDE).